



16ème législature

Question N° : 16394	De M. Thibaut François (Rassemblement National - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique > sécurité des biens et des personnes	Tête d'analyse > Vols de câbles de cuivre dans le Nord	Analyse > Vols de câbles de cuivre dans le Nord.
Question publiée au JO le : 19/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Thibaut François interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les vols de câbles de cuivre dans le département du Nord. Le département du Nord, ainsi que plusieurs autres départements de la région Hauts-de-France, font face à ce fléau en progression constante. En effet, en 2022, le département du Nord a enregistré un quart des vols, équivalent à 2 vols par jour. En 2023, la fréquence a augmenté à 3 vols par jour, totalisant un coût d'1 million d'euros. Par la suite, les câbles en cuivre sont souvent retrouvés en Belgique et à Saint-Denis, avec des préjudices s'élevant à plusieurs millions d'euros. Les opérateurs comme Orange, mais également les habitants, doivent faire face à ce fléau qui s'illustre sous plusieurs formes : câblages électriques, ornements de tombes mais également industries de la construction. Les opérateurs doivent trouver des solutions afin de lutter contre ce fléau. Orange planifie d'ailleurs le passage à la fibre optique d'ici 2030 pour mettre fin aux vols de cuivre. Le déploiement se fera en trois étapes entre le mois de janvier 2024 et le mois de janvier 2027, en commençant par les villes les plus touchées. Il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement entend mettre en place pour lutter contre l'augmentation des vols de câbles de cuivre en France.